



2019-2025 - UNE STRATÉGIE DÉPLOYÉE PAR LE RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE AU SERVICE DES AGRICULTEURS

BILAN DE MANDATURE 2019-2025

ardeche.chambre-agriculture.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ARDÈCHE**

BUREAU



Benoît CLARET
Président



Christel CESANA
1^{ère} Vice Présidente



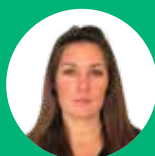
Jérôme VOLLE
2^{ème} Vice Président



Sylvain BERTRAND
3^{ème} Vice Président



Sylvain BALMELLE
4^{ème} Vice Président



Marlène MERLE
Secrétaire Générale



Bernard HABAUZIT
Secrétaire Adjoint



Dominique LAFFONT
Secrétaire Adjoint



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ARDÈCHE**

ÉDITO



Benoit CLARET,
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Ardèche

Depuis de nombreuses années, nous oeuvrons sans relâche, en collaboration avec nos équipes, pour soutenir et développer notre agriculture. Ensemble, nous avons initié et réalisé de nombreux projets touchant toutes les productions, tous les territoires.

Renforcer l'économie des territoires !

Notre priorité : booster les revenus des exploitants en créant de la valeur ajoutée et valoriser nos produits au travers des marques, mettant en avant la qualité et la typicité de nos produits : le Boeuf des Prairies Fleuries, l'Agneau d'Ardèche et le Caillé Doux de Saint-Félicien. La filière châtaigne bénéficie quant à elle d'un plan de reconquête, augmentant la production d'AOP Châtaigne d'Ardèche de plus de 550 tonnes.

Faciliter l'installation et la transmission des exploitations

Pour renouveler les générations, nous avons intensifié nos efforts pour anticiper la transmission en accompagnant les cédants, pour informer les agriculteurs de plus de 55 ans et pour organiser des événements favorisant les rencontres entre cédants et repreneurs. Nous avons également mis en place des services spécifiques tels que des diagnostics d'exploitation et des stages test. L'outil «Coin du Foncier» simplifie la mise en relation entre porteurs de projet et offres foncières, rendant ces démarches plus accessibles et efficaces.

Renforcer la résilience face au changement climatique

Face aux défis climatiques, nous avons redoublé d'efforts pour gérer les ressources et optimiser l'irrigation. Des initiatives agroécologiques et des conseils en gestion de l'eau ont été déployés avec succès. Stocker la ressource disponible et en faire un usage pragmatique et vertueux est un axe majeur de notre mandat. Pour les vignobles, nous expérimentons des cépages résistants et ajustons le positionnement des vignobles pour mieux répondre aux exigences climatiques. En parallèle, le groupe DEPHY s'emploie à réduire l'usage des produits phytosanitaires sans perte de productivité à travers des thématiques telles que les engrais verts et les plantations de haies.

Encourager l'innovation

L'innovation est le moteur de notre action. Nous avons expérimenté des technologies de pointe comme l'intelligence artificielle, les drones et les exosquelettes, pour améliorer la surveillance des cultures et alléger les tâches physiques. Nos programmes de formation, y compris en distanciel, intègrent les meilleures pratiques agronomiques et répondent aux nouvelles exigences réglementaires et climatiques.

La création du centre départemental de la châtaigne à Vernoux-en-Vivarais marque une étape clé. Ce site multimodal dynamise la castanéiculture, promeut l'innovation et renforce notre résilience face au changement climatique. Il booste également l'attractivité touristique de l'Ardèche.

Ce bilan témoigne de notre engagement à construire un avenir durable pour l'agriculture ardéchoise. Nous sommes fiers des réalisations accomplies et prêts à relever de nouveaux défis pour continuer à faire progresser notre agriculture locale.

LES OBJECTIFS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE ET LES TERRITOIRES
DANS LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES
ET CLIMATIQUES



C'est accompagner



Les agriculteurs et les forestiers

Les entreprises agricoles,
et les forestiers et les collectivités

Dans le pilotage de leur entreprise et dans
les transitions

Pour créer plus de valeur
dans les territoires

102
établissements

88
Chambres départementales et
interdépartementales d'agriculture
dont **5**

Chambres d'agriculture
départementales d'Outre-mer

6 Chambres consulaires
associées issues des
collectivités d'Outre-mer

13
Chambres d'agriculture
régionales et de région

1
structure nationale
Chambres d'agriculture
France

NOS MISSIONS

1

Améliorer la
performance
économique,
sociale et
environnementale
des exploitations
agricoles et de leurs
filières

2

Accompagner
la démarche
entrepreneuriale
et responsable des
agriculteurs ainsi
que la création
d'entreprises et le
développement de
l'emploi

3

Assurer la
représentation
des agriculteurs
auprès des
pouvoirs publics
et des collectivités
territoriales

4

Contribuer au
développement
durable,
à la préservation
des ressources
naturelles,
à la réduction
des produits
phytosanitaires,
à la lutte contre
le changement
climatique...

LE PROJET STRATÉGIQUE ET SON BILAN

1

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES
TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES P.6

2

CRÉER PLUS DE VALEUR
DANS LES TERRITOIRES P.20

3

FAIRE DIALOGUER
AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ P.34

4

S'ENGAGER ET FAIRE RÉSEAU : UN RÉSEAU
PLUS AGILE ET PLUS EFFICIENT P.38

Axe 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



La transmission, un accélérateur de l'installation

p.8



Adapter les exploitations au changement climatique pour des entreprises plus résilientes et multi performantes

p.10



Vulgariser, transférer l'innovation et les nouvelles technologies

p.12



Être leader dans la formation continue

p.14



Développer / créer les services liés à l'emploi

p.16



Sécuriser les exploitations vis à vis de leur environnement réglementaire

p.18

PAI

POINT ACCUEIL INSTALLATION (PAI)

- 2 636 porteurs de projets accueillis
- 470 accompagnés dans l'évaluation et la confortation de leurs compétences



CRÉATION DU POINT ACCUEIL EMPLOI ET DU POINT ACCUEIL ORIENTATION

- Plus de 500 personnes accueillies au point accueil emploi (PAE) et orientation (PAO)



CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

- 155 bénéficiaires



INSTALLATION

- 240 créations d'entreprises
- 11 journées et forums "installation" à destination des jeunes en formation initiale et des adultes en formation continue



PAT

POINT ACCUEIL TRANSMISSION (PAT)

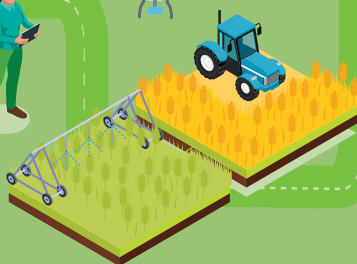
- 644 agriculteurs de +55 ans informés sur la transmission
- 247 cédants potentiels rencontrés

CERTIPHYTO

- 775 agriculteurs ont obtenu ou renouvelé leur certiphyto grâce à nos formations

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- 30 expérimentations conduites pour développer l'innovation
- traitements par drones,
- exosquelettes,
- lutte biologique contre la cynips,
- observatoire pousse de l'herbe...



PAC

- 2 015 appuis à la télédéclaration PAC





AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociales et climatiques



1.1 La transmission, un accélérateur de l'installation



Sylvain Balmelle
Vice-Président

Bilan

Dans moins de 10 ans, plus de 50% des agriculteurs (trices) auront atteint l'âge de la retraite. L'enjeu est donc de trouver un ou plusieurs repreneurs pour chaque exploitant partant à la retraite. Notre département et notre agriculture sont attractifs comme en témoigne le nombre de prise de contact avec la Chambre d'agriculture. Ce sont en effet chaque année plus de 500 contacts qui s'intéressent à l'agriculture, dont 200 aboutissent à un rendez-vous permettant d'évaluer et d'accompagner la réflexion de chacun. Les métiers de l'agriculture sont en perpétuelle évolution ; nous nous adaptons également en personnalisant notre accompagnement et en impliquant plus le porteur du projet dans la co-construction indispensable à la réussite de son installation. L'originalité de notre démarche est de combiner l'élaboration du projet avec des mises en relation avec des cédants potentiels ou en identifiant du foncier pouvant être disponible et ce, grâce aux nombreux outils que nous proposons aux cédants et aux repreneurs. L'ensemble des trajectoires que nous accompagnons prennent en compte l'impact du changement climatique, les attentes sociales et s'orientent vers des modèles de productions à fortes valeurs ajoutées, gages de pérennité pour les années futures.



+ de 240

créations d'entreprises accompagnées



247

cédants rencontrés



4000

visites sur l'outil « Coin du Foncier » qui met en relation cédants et repreneurs en Ardèche



1 388

rendez-vous Point Accueil Installation



Nos actions durant la mandature

Informers les cédants et les repreneurs potentiels

- 644 agricultrices et agriculteurs de + 55 ans informés sur la transmission, 292 contactés, 247 rencontrés.
- 20 partenaires impliqués dans la sensibilisation des cédants aux côtés de la CA07.
- 8 événements organisés par CA07 pour faire rencontrer cédants potentiels et repreneurs potentiels - pour une participation de 152 cédants et 60 repreneurs potentiels.
- 125 stagiaires en formation BPREA rencontrés sur leur lieu de formation.
- 11 journées et forums "installation" organisées sur le département à destination des jeunes en formation initiale et des adultes en formation continue : 138 élèves en Bac Pro et BTS et 295 adultes en BPREA

Accompagner les cédants

- 167 cédants ont bénéficié des services spécifiques mis en place :
 - diagnostic d'exploitation à reprendre,
 - stage test installation transmission,
 - répertoire départ installation, appui à la formalisation,
 - formations.
- Création en 2021 d'un outil en ligne "Coin du Foncier" au service des cédants et des repreneurs : 4000 visites, 33 annonces de porteurs de projet, 18 offres foncières diffusées, 24 diffusions de la veille foncière (des centaines d'offres présentées à chaque diffusion).

Accompagner les porteurs de projets

- 2 636 porteurs de projets ont contacté PAI
- 1 388 reçus en rendez-vous par un conseiller PAI.
- 470 porteurs de projets accompagnés dans l'évaluation et la confortation de leurs compétences.

Accompagner les installations en agriculture

- 240 créations d'entreprises accompagnées
- 48 accompagnements « avenant au projet d'installation ».
- 31 accompagnements pour « chiffrer son projet ».
- 11 accompagnements pour « définir le potentiel économique de son projet ».

Accompagner les exploitants agricoles dans leurs projets d'évolution

- 18 études d'évolution
- 5 études prévisionnelles économiques

Projets bâtiments

- 2540 contacts (téléphone, rendez-vous, déplacements sur le terrain), 1300 structures et/ou accompagnées :
 - 219 appuis aux dépôts de dossier de subvention,
 - 70 diagnostics de gestion des effluents d'élevage,
 - 12 conseils à la conception des bâtiments,
 - Mise en place en 2023 de 2 nouveaux conseils : un appui aux demandes de paiement des subventions et un appui à la réalisation des permis de construire.

Accompagner les exploitations en difficulté

- Entre 321 et 368 personnes en situation fragile accompagnées chaque année dans le cadre du dispositif Regain/REAGIR.



<https://ardeche.chambres-agriculture.fr/sinformer/sinstaller-transmettre/coin-du-foncier-agricole>



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



1.2 Adapter les exploitations au changement climatique pour les entreprises plus résilientes et multi-performantes



Sylvain BERTRAND
3^{ème} Vice Président

Bilan

Les effets du climat sur la performance des exploitations agricoles ardéchoises ? Nous n'en sommes plus à l'analyse du constat mais à la préparation des solutions de résilience et d'adaptation. Notre projet stratégique a permis d'engager un accompagnement pluridisciplinaire, basé sur l'agronomie, l'économie et le social pour faire face notamment aux aléas climatiques et surtout aux effets de la sécheresse estivale. Des essais et parcelles de démonstration testant des solutions agroécologiques ont été développées pour évaluer et promouvoir ces voies de résiliences. Un réseau de parcelles de références pour développer un conseil en pilotage de l'irrigation et l'économie d'eau se met également en place. En ce qui concerne l'accès à l'eau et la préservation de l'environnement, l'accord cadre reconduit en 2023 met justement l'accent sur ces formes de résiliences. Il initie aussi des nouveaux modes de prélèvements de l'eau qui améliorent la préservation des ressources et des autres usages tout en sécurisant son accès pour l'agriculture. Le protocole départemental pour la création des stockages signé en 2021 contribue à ce respect des équilibres en cadrant les projets hydrauliques agricoles dans de bonnes conditions de concertation pour en faciliter la faisabilité.



200

exploitations accompagnées au changement climatique



110

projets hydrauliques accompagnés



531

agriculteurs formés à la certification HVE



5 M €

ont bénéficié aux exploitations ardéchoises dans le cadre des MAEC



Nos actions durant la mandature

Prospective et accompagnements au changement climatique :

- 15 rencontres pour sensibiliser les collectivités et acteurs économiques.
- 20 journées techniques ou actions réalisées.
- 200 producteurs accompagnés.
- 150 candidats à l'installation sensibilisés aux effets du changement climatique
- Signature en 2021 d'un protocole départemental pour la réalisation des retenues agricoles de stockage d'eau d'irrigation.
- Signature en 2023 d'un accord cadre de gestion quantitative de la ressource en eau.
- Participation à des événements d'information, d'échange sur les adaptations au changement climatique :
 - Soiree débat viti citoyenne à St Péray, en juin 2021
 - Festival du territoire durable à St Jean de Muzol, en septembre 2023,
 - Histoire d'H2O et d'agriculture en Rhône-Crussol à St Péray, en février 2024.

Actions sur la réduction des intrants

- 1 groupe Fermes Dephy sur les Côtes du Rhône Septentrionaux
- 2 groupes "30 000" (en phase émergence en arboriculture et en phase reconnaissance en viticulture du sud Ardèche)
- 531 agriculteurs formés à la certification Haute Valeur Environnementale dont 50 accompagnés jusqu'au niveau HVE3.

Projets agro environnementaux et climatiques (PAEC)

- 170 exploitations ardéchoises ont bénéficié des aides au titre des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) pour un total de 5 millions d'€ en contrepartie d'un engagement à maintenir ou développer des pratiques combinant la performance économique et environnementale.

Irrigation

- 1249 irrigants en lien avec la Chambre d'agriculture (70% des irrigants)
- Conseils en pilotage de l'irrigation et économie d'eau (10 parcelles de référence)
- 110 projets hydrauliques accompagnés
- Démarches de mises au normes de 56 lacs
- 25 exploitations en gestion volumétrique des pompages
- Accompagnement d'un projet de création d'une fédération départementale des ASA (Associations syndicales autorisées en hydraulique)
- Construction d'un organisme unique de gestion des prélèvements agricoles pour l'ensemble des irrigants du département





AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



1.3 Vulgariser, transférer l'innovation et les nouvelles technologies

Bilan



Christel CESANA
1^{ère} Vice Présidente

L'innovation fait partie de l'ADN de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, que ce soit dans le cadre d'expérimentations visant à tester des nouvelles pratiques, à travers des journées collectives pour faciliter les échanges et le transfert de connaissance, ou encore via la diffusion d'informations techniques et réglementaires par l'intermédiaires de bulletins.

Les innovations ont été particulièrement riches depuis 2019, notamment du côté des nouvelles technologies, avec des essais de drones pour la protection des vignes en coteaux ou encore le démarrage d'essais d'utilisation d'exosquelettes pour soulager les agriculteurs de certaines tâches pénibles.

Les projets de R&D développés couvrent la quasi-totalité des filières (arboriculture, viticulture, castanéculture, petits fruits, maraîchage, élevage et transformation fromagère...) sur des thèmes très variés : itinéraires techniques, matériel végétal, fertilisation, irrigation, résistance aux maladies et aux ravageurs, pénibilité...

Mais l'innovation, c'est aussi accompagner les agriculteurs vers l'optimisation agronomique et des itinéraires techniques adaptés, en particulier – et de plus en plus – afin de les aider à faire évoluer leurs pratiques pour faire face au changement climatique comme les travaux conduits sur les variétés résistantes aux maladies ou à la sécheresse (fourrage, châtaigne, viticulture...).



+ de 2 500

agriculteurs bénéficient chaque année d'actions d'information, de transfert d'innovation, de démonstration, d'échanges de pratiques

Nos actions durant la mandature

Bulletins techniques

- 2 300 agriculteurs sont abonnés aux bulletins techniques de la Chambre d'agriculture :
 - viticulture nord et sud Ardèche,
 - arboriculture
 - légumes
 - prairie et maïs
 - produits fermiers et circuits courts
 - bulletin irrigation



Journées techniques :

- Une dizaine de journées techniques sont organisées chaque année permettant de toucher 200 à 500 participants par an.

Ces journées techniques ont lieu sur les différentes filières :

- arboriculture,
- viticulture,
- castanéiculture,
- légumes,
- PPAM,
- systèmes fourragers et prairies,
- transformation fermière.

Projets de R&D:

- Une 30aine de projets expérimentaux conduits représentants plus de 250 jours engagés par an, une 10aine de collaborateurs concernés sur des filières et des sujets variées :

- agronomie/fourrage, prairies,
- transformation laitière et fromagères,
- résilience changement climatique,
- viticulture,
- arboriculture,
- conditions de travail/pénibilité,
- châtaigne,
- maraîchage





AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociales et climatiques



1.4 Être leader dans la formation continue



Marlène MERLE
Secrétaire générale

Bilan

Depuis 2019, le centre de formation a su adapter son offre de formation pour accompagner les exploitants, les porteurs de projet et les salariés agricoles à répondre aux exigences réglementaires ou de marché avec le certiphyto, la certification Haute Valeur Environnementale, mais aussi pour développer des filières en particulier sur les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales, ou sur de nouvelles productions avec le Houblon ou le Chanvre pour le marché du CBD, et bien évidemment sur des formations intégrant les problématiques d'adaptation au changement climatique : agroforesterie, connaissance du sol, couvert et engrais vert, irrigation... De plus le développement de la Formation Mixte Digitale a permis de répondre au mieux aux attentes des stagiaires pour adapter leur rythme d'apprentissage et leur permettre d'accéder à des supports complémentaires, parfois plus personnalisés à leur production et disponibles facilement. Enfin, en 2022 la formation Certifiante pour la Création Reprise d'une Entreprise Agricole (CERTICREA) a été mise en place, permettant aux porteurs de projet de monter en compétences sur l'ensemble des thématiques entrepreneuriales de leur projet : l'accès au foncier, les principes sociaux, fiscaux et juridiques, la gestion des risques, les aspects économiques, l'installation à plusieurs, la vente en circuits courts ...



4 542

stagiaires durant la
mandature



25 %

de l'offre de formation est
renouvelée tous les ans



92 %

des stagiaires satisfaits



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



1.5 Développer/créer les services liés à l'emploi

Bilan

Près de 25 % des entreprises agricoles emploient de la main d'œuvre sur l'ensemble du territoire. L'emploi agricole en Ardèche est marqué par :

- A la fois une majorité d'emplois saisonniers :
 - environ 10 000 personnes chaque année salariées de la production agricole, majoritairement en viticulture, arboriculture, petits fruits,
 - avec une majorité de contrats courts, de moins de 4 mois.
- Et une expérience de l'emploi partagé :
 - 22 groupements d'employeurs agricoles et ruraux locaux (GE),
 - 10 services de remplacement locaux réunis en fédération SR07.



Sylvain Balmelle
Vice-Président

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche apporte ses compétences et son expérience en matière d'accompagnement de projet sur l'emploi, en faisant le lien avec les autres enjeux agricoles : l'installation et la transmission via le salariat - et notamment via l'emploi partagé - comme facteur de stabilisation des entreprises existantes et de développement des compétences sur les territoires.

Le développement et la création de services liés à l'emploi vise à répondre de manière ciblée aux besoins des entreprises, des salariés et des territoires : accueillir et conseiller les employeurs et futurs employeurs, accueillir et orienter les candidat. Pour mieux couvrir les besoins départementaux et mobilisateur de main d'œuvre importante sur des périodes déterminées, nous avons créé en août 2024 un Groupement Employeurs Départemental (GED).



275

offres d'emploi diffusées



1 400

abonnés au groupe Facebook
« je cherche, je propose un
emploi en agriculture »



30

stages découvertes
réalisés par des jeunes
scolaires



Nos actions durant la mandature

- Création du Point Accueil Emploi et du Point Accueil Orientation.
- Diffusion des actualités de l'emploi agricole via le site internet et la page Chambre d'agriculture.
- Réalisation de webinaires de présentation et de vulgarisation de la nouvelle convention collective nationale agricole.
- Création de 8 nouveaux groupements d'employeurs locaux, permettant la fidélisation d'une 15aine de CDI et l'allongement de durée de contrat de plus de 30 saisonniers.
- Création (avec 3 autres OPA) du Groupement d'employeurs départemental agricole et rural de l'Ardèche à l'initiative de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche.
- Plus de 500 personnes accueillies aux points accueils emploi (PAE) et orientation (PAO).
- 350 agricultrices et agriculteurs accompagnés dans leurs démarches d'embauche.
- 165 profils de candidats diffusés.
- 155 personnes orientées vers le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).
- 60 agricultrices, agriculteurs et salarié-e-s agricoles formés à la gestion de l'embauche et des ressources humaines.



<https://www.facebook.com/groups/EmploiAgri07>





AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



1.6 Sécuriser les exploitations vis à vis de leur environnement réglementaire



Jean-François LAVILLE
Membre élu

Bilan

Dans un cadre agricole réglementaire complexe et en perpétuelle évolution, il est nécessaire d'accompagner nos ressortissants et leurs entreprises au plus près de leurs situations individuelles, sociétales ou collectives. Les incidences d'une méconnaissance ou d'une mauvaise interprétation de la réglementation peut mettre en danger une production et en péril la pérennité d'une exploitation.

L'accompagnement de la Chambre d'agriculture couvre l'ensemble des obligations réglementaires (économiques, sociales et environnementales), sur la totalité des sujets (productions animales, végétales, diversifications...). Ces services s'appliquent globalement ou volontairement dans le cadre de certifications ou de signes officiels de qualité par exemple. La sécurisation de la déclaration de la PAC est un élément central de notre appui permettant de garantir l'accès aux aides sur les exploitations.

Formations en présentiel ou à distance, tests en ligne, soutiens collectifs ou individuels...la Chambre d'agriculture de l'Ardèche a déployé des modalités adaptées à chaque contexte réglementaire pour répondre du mieux possible aux besoins spécifiques des agricultrices et agriculteurs du département.



+ de 2 000

appuis à la
télédéclaration PAC



800

agriculteurs
accompagnés pour
leur agrément
certiphyto



90

éleveurs formés à la
biosécurité et
bien-être animal

Nos actions durant la mandature

- 2 015 appuis à la télédéclaration PAC de 2019 à 2024.
- 85 conseils phyto.
- 531 agriculteurs formés à la certification Haute Valeur Environnementale + une 50aine d'accompagnement jusqu'à l'agrément HVE3.
- 775 agriculteurs ayant obtenu ou renouvelé leur certiphyto grâce à nos formations,
- 25 agriculteurs ayant renouvelé leur certiphyto par le test QCM
- 90 agriculteurs formés en biosécurité volailles,
- 36 agriculteurs formés sur le bien-être animal en élevage de volaille,
- 151 agriculteurs formés sur les bonnes pratiques d'hygiène en transformation,
- 64 porteurs de projet ayant réussi la certification pour s'installer (certicréa).
- 150 abonnés, MesParcelles est une solution de gestion des parcelles agricoles en ligne, pour un pilotage centralisé, optimisé et sécurisé de votre exploitation.



Axe 2

Créer plus de valeur dans les territoires



Promouvoir et identifier une agriculture «made in Ardèche» rentable et créatrice d'emplois

p.22



Élevage

p.24



Développer et accompagner l'agriculture biologique

p.26



Accroître le revenu des exploitations en développant les circuits courts et l'agritourisme

p.28



Être acteur du développement forestier et agroforestier

p.30



Être un promoteur et un acteur des projets de territoire pour une ruralité vivante

p.32

NOS MARQUES «MADE IN ARDÈCHE»



RECONQUÊTE DE LA CHÂTAIGNERAIE

- * + de 550 tonnes supplémentaires en AOP Châtaigne Ardèche
- * Un verger conservatoire

PASTORALISME

- * 3 Plan Pastoraux Territoriaux sur les zones "Montagne Ardéchoise", "Coiron" et "Nord Ardèche"



TECH&BIO

- * 400 à 600 visiteurs ardéchois au salon Tech&Bio dans la Drôme



CIRCUITS COURTS

- * + de 600 projets en circuits courts



BIENVENUE À LA FERME

- * 59 exploitations adhérentes à la marque
- * 2 marchés de producteurs labellisés
- * 1 journée portes ouvertes sur une ferme labellisée



PHOTOVOLTAÏQUE

- * Opérations de développement du photovoltaïque sur bâtiments agricoles



AGROFORESTERIE

- * + de 350 propriétaires forestiers conseillés
- * 25 kms de haies plantées dans le cadre du plan de relance "plantons des haies !"



AXE 2

Créer plus de valeurs dans les territoires



2.1 Promouvoir et identifier une agriculture «made in Ardèche» rentable et créatrice d'emplois



Christel CESANA
1^{ère} Vice Présidente

Bilan

Durant ces 6 ans de mandature, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche s'est attachée à créer et fixer la valeur ajoutée sur nos exploitations et nos territoires.

La diversité de nos productions associée à la qualité de nos paysages fait de l'Ardèche un territoire attractif qu'il convient de protéger et de valoriser.

Le développement de l'agriculture biologique a été un axe fort dans l'accompagnement des exploitations dans un objectif de complémentarité avec les marques, labels et certifications existantes et en projet.

En accompagnant le développement des circuits courts et de l'agritourisme, nous pouvons proposer un accueil à taille humaine et une offre de produits de saison toute l'année à la ferme, sur les marchés, dans les magasins de producteurs et de plus en plus dans les établissements de restauration collective.

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche a souvent été à l'initiative de projets sur les territoires, elle sait aussi s'associer avec ses partenaires pour encourager une agriculture résiliente et pérenne gage de la préservation d'une ruralité vivante.



2,5 M €

d'aides obtenus pour les investissements reconquête de la châtaigneraie



27 tonnes

commercialisées sous la marque Boeuf des prairies fleuries



La viande de

6 000 agneaux
commercialisée sous la marque Agneau de l'Ardèche



Nos actions durant la mandature

Plans de reconquête de la châtaigneraie

- + de 600 diagnostics individuels de châtaigneraies.
- 2,5 Millions d'euros d'investissement.
- + de 550 tonnes supplémentaires en AOP Châtaigne Ardèche.
- Un verger conservatoire à Vernoux en Vivarais sur le site de la station expérimentale.

Démarches collectives de valorisation

• Le Boeuf des Prairies Fleuries Saveurs de la Montagne Ardéchoise

La Chambre d'agriculture a accompagné un collectif d'éleveurs sur le plateau ardéchoise pour la création d'une marque collective visant à mettre en avant le territoire et les pratiques Agro Environnementales. Lancement de la marque en 2022 avec une dizaine d'éleveurs. En 2023, 20 éleveurs adhérents et 97 bovins abattus.



• Agneau d'Ardèche



• Née de la volonté des éleveurs de défendre une viande 100 % Ardèche. La marque Agneau d'Ardèche a été créée en 2018 et a débuté sa commercialisation en 2021. Cette démarche rassemble une vingtaine d'éleveurs adhérents pour 10 points de vente.

• Caillé Doux de St Félicien

Depuis plus de 40 ans la Chambre d'agriculture accompagne le Syndicat de défense et de promotion du caillé doux de Saint Félicien. Lors des 5 dernières années les efforts ont porté sur une nouvelle différenciation du fromage Caillé doux de Saint Félicien pour aboutir en septembre 2023 au dépôt d'un dossier de reconnaissance en AOP auprès des services de l'INAO à Valence.



IGP St Félicien

- Appui auprès du Comité du St Marcellin et du St Félicien pour la mise en place de leur nouveau cahier des charges auprès des producteurs de la Fromagerie de Désaignes.

Améliorer les systèmes de production

- Un bulletin d'alerte « gelées de printemps » par un prévisionniste de MétéoFrance pour les arboriculteurs, envoyés à tous les abonnés du Zoom arboriculture.
- Un accompagnement collectif en maraichage combinant des conseils individuels sur les parcelles et des mises en commun lors de journées techniques. Plusieurs groupes de maraichers bénéficient de cette forme hybride de conseil sur le département représentant 16 maraichers.

Calamités agricoles

- Recensement et appui auprès des producteurs impactés par les aléas climatiques : gel, sécheresse et fortes chaleurs estivales, dégâts d'orage.
- Recueil des dégâts, information sur les dispositifs d'accompagnement,
- Lien avec les services l'État (DDT,...), les agents et élus Chambre d'agriculture des filières concernées et les syndicats agricoles : synthèse, propositions de zonages, de productions touchées et de taux de pertes. Participation aux comités départementaux d'expertise.
- Information des producteurs sur l'évolution du dispositif règlementaire d'indemnisation des dégâts causés par les aléas climatiques.
- Réalisation des missions d'expertise pour le compte de la DDT pour évaluer les taux de pertes liées aux aléas climatiques. Participation d'un représentant professionnel aux "tournées calamité" pour objectiver le caractère exceptionnel des épisodes climatiques.



AXE 2

Créer plus de valeurs dans les territoires



Élevage



Benoit CLARET
Président

Bilan

Depuis 2019, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche poursuit son accompagnement des éleveurs dans la diversité de leurs productions. Elle déploie ses services auprès d'eux pour maintenir l'élevage en Ardèche.

Les contraintes réglementaires, le développement de la prédation, la recrudescence des aléas climatiques, l'émergence de nouvelles maladies.... sont autant de difficultés qu'il faut surmonter.

La Chambre d'agriculture intervient pour accompagner l'adaptation de nos systèmes d'élevage et les rendre plus résilients, que ce soit à travers :

- des projets de filières qu'elle contribue à initier et à déployer (plans pastoraux territoriaux, bœufs des prairies fleuries, agneaux de l'Ardèche, ...) pour fixer la valorisation sur les exploitations,
- des appuis individuels ou collectifs (stockage carbone, gestion des effluents, autonomie alimentaire, pastoralisme...),
- des travaux de recherches et développement sur les thèmes aussi variés que les fourrages, la pousse de l'herbe, la transformation laitière fermière,
- ou dans la défense des intérêts des éleveurs dans ses missions de représentation auprès des pouvoirs public et des financeurs.



2 M€

d'investissement financés dans le cadre des plans pastoraux

24



2 387

élevages suivis par l'Établissement Départemental de l'Élevage



38

éleveurs formés au dressage de chien de protection



2000

observations de pousse de l'herbe



Nos actions durant la mandature

Plans pastoraux territoriaux

3 Plan Pastoraux Territoriaux sur les zones "Montagne Ardéchoise", "Coiron" et "Nord Ardèche", dont les 2 premiers, plus anciens, ont été reconduits pour une nouvelle période de 5 ans.

• PPT PNR

- Suivi et accompagnement chaque année des 6 Groupements Pastoraux.
- 211 éleveurs accompagnés pour un montant d'investissement de 1,554 million d'€ et 1,091 M d'€ de subvention accordée. Création de 245 kms de clôtures, 79 investissements dans la contention des animaux, 11 aménagements de points d'eau, 50 tonnes à eau, 11 pistes d'accès...
- Plus de 70 visites dans le cadre de la mise en place de la cellule brûlage dirigée.
- Reconquérir du foncier pastoral : 12 diagnostics pastoraux avec les collectivités, accompagnement de plus de 20 communes pour de la mobilisation foncière.

• PPT Coiron

- Accompagnement des éleveurs et de la communauté de Communes Berg et Coiron dans la mise en place du dispositif : création des pistes et diagnostics pastoraux...

• PPT Nord Ardèche

- Création en 2022 avec mobilisation de 5 EPCI.
- 65 dossiers accompagnés, pour environ 420 280 € d'investissements et 301 550 € d'aides sollicitées.
- 2 diagnostics pastoraux réalisés pour des collectivités.

Prédation

- Représentation des éleveurs au Comité grands prédateurs avec la DDT et la Préfecture.
- 15 études de vulnérabilité avec 5 reconnaissances de non-protégeabilité.
- 6 réunions d'information des aides à la protection, co-organisées avec la DDT.
- 20 accompagnements des éleveurs sur la plateforme Safran pour faire les demandes d'aides à la protection.
- Mise en place du dispositif Maploup (<https://maploup.fr/>) permettant d'informer et de répertorier les suspicions d'attaques de loup sur le département de l'Ardèche.
- 4 formations consacrées aux chiens de protections auprès de 38 éleveurs.

Etablissement Départemental de l'Elevage

La gestion chaque année de 2 387 détenteurs :

- Bovins :
 - 1 178 détenteurs bovins pour 51 203 bovins.
 - 55 205 mouvements enregistrés.
 - 22 397 passeports originaux édités.
- Certification de Parenté Bovine :
 - 348 exploitations adhérent à la Certification des Parentés Bovines.
 - 13 054 naissances soumises à la certification chaque année.
- Ovins - Caprins :
 - 1 020 détenteurs ovins - 64 843 brebis.
 - 643 détenteurs caprins - 27 103 chèvres.
 - 832 mouvements enregistrés
- 30 à 40 interventions de terrain chaque année (Vérification de Compatibilité Génétique - remise en conformité - acte d'identification...).
- Mise en place d'une Cellule de veille pour les élevages en conditions dégradées.

Observatoire National de la Pousse de l'Herbe (ONPH 2024-2028)

- L'Ardèche est inscrite dans le dispositif national ONPH sous l'égide du Ministère de l'Agriculture. Le dispositif vise à fiabiliser l'indice satellitaire sur la pousse de l'herbe avec des mesures de terrain. 5 fermes en Ardèche sont intégrées dans ce dispositif.

Accompagnement des éleveurs

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement réalisation de 12 plans d'épandage.
- Evaluer son impact carbone : réalisation de 10 diagnostics CAP2ER de niveau 2.
- Réalisation d'un bulletin d'information sur les prairies et le maïs pour l'ensemble des éleveurs : Info'prairies et Info Maïs.
- Mise en place de 4 fermes référentes dans le cadre du réseau d'élevage caprins INOSYS. L'objectif est de mettre en place un dispositif de production de références technico-économiques en élevage caprins.
- Mise en place d'un programme d'accompagnement technique à destination des éleveurs herbagers en zone de montagne (TEHMA).
- 12 plans d'épandage (installations classées).
- Interventions techniques pour sécuriser les brûlages dirigés



AXE 2

Créer plus de valeurs dans les territoires

2.2 Développer et accompagner l'agriculture biologique



Bilan

Le secteur de l'agriculture biologique a connu depuis 2019 des bouleversements majeurs : après deux décennies de croissance de l'ordre de 10 %/an, le marché est entré dans une phase de recul. Inflation, arbitrages budgétaires des ménages, confusion parmi la multiplicité des labels, les causes de ces réorientations de la consommation sont multiples, et elles ne touchent d'ailleurs pas que l'agriculture biologique. Les conséquences pour de nombreux agriculteurs bio sont fortes : baisse des prix de vente et des volumes demandés, avec pour conséquences des questionnements sur la poursuite d'une activité agricole en bio, voire d'une activité agricole tout court.

Pourtant, le nombre d'agriculteurs bio en Ardèche ne baisse pas, et il connaît même une des croissances les plus importantes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette dynamique, portée largement par les installations, qui continuent à se faire en bio dans un cas sur trois, montre que l'agriculture biologique reste malgré tout un marché important et conserve une attractivité aux yeux des agriculteurs et des porteurs de projet. Cela nous conforte dans notre volonté d'accompagner les agriculteurs bio, par du conseil technique, des journées collectives, des partages d'expériences, de la diffusion d'informations techniques et réglementaire, afin de les aider à améliorer leurs résultats et pérenniser leur activité dans les meilleures conditions possibles.



Christel CESANA
1^{ère} Vice Présidente



207

**agriculteurs
accompagnés pour un
conseil bio**



1/3

**des fermes en Ardèche
a une certification bio**



558

**participants aux journées
techniques bio et
alternatives**



Nos actions durant la mandature



- 142 conseils pré-conversion bio réalisés.
- 65 conseils aux producteurs bio réalisés.
- 400 à 600 visiteurs ardéchois au salon Tech&Bio dans la Drôme.



Visite du Minsitre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire au salon Tech&Bio 2023



L'équipe Chambre d'agriculture de l'Ardèche

- Plus de 10 000 agriculteurs reçoivent en saison, de manière hebdomadaire, un bulletin technique comprenant une rubrique consacrée aux techniques bio : maraîchage, viticulture nord et sud, arboriculture.



Infographie Agriculture biologique Ardèche de 2013 à 2023 :



30 969 ha

Surfaces bio en 2023
(4ème rang régional)



24,5 %

Part des surfaces bio dans la surface agricole du département
(2ème rang régional)



1 216

Fermes engagées en bio en 2023
(2ème rang régional)



32,6 %

Part des fermes du département engagées en bio
(2ème rang régional)



AMBITION ARDÈCHE

AXE 2

Créer plus de valeurs dans les territoires



2.3 Accroître le revenu des exploitations en développant les circuits courts et l'agritourisme



Ludovic WALBAUM
Membre élu

Bilan

Avec 42 % des exploitations qui ont au moins 1 produit vendu en circuits courts, 26 % qui ont une activité de transformation et 6 % qui proposent une activité d'accueil à la ferme (RGA 2020), l'agritourisme est un pilier de l'attractivité de l'Ardèche, offrant une variété de produits agricoles appréciés par les locaux et les touristes. Durant la mandature, marquée par la crise du COVID-19, la Chambre d'agriculture a rapidement réagi en créant des outils comme "J'veux du local" et le groupe Facebook "Producteurs d'Ardèche" pour rapprocher producteurs et consommateurs. Nous avons accompagné plus de 600 exploitations dans leurs projets en circuits courts et accueil à la ferme, et sensibilisé 300 nouveaux créateurs d'entreprise à ces activités de transformation, de vente directe et d'accueil, comme autant d'opportunités de compléments de revenu. Nos actions incluent le soutien en cas d'alerte sanitaire, l'appui à la création d'ateliers de transformation, les points de vente collectifs, l'accompagnement de l'association qui porte la marque Bienvenue à la ferme, ainsi que l'organisation de Marchés de Producteurs de Pays. Nos efforts ont permis de promouvoir les produits ardéchois, avec 488 médailles au Concours Général Agricole et 65 prix au concours régional Fermier d'Or. Ces actions reflètent notre engagement à répondre à trois enjeux majeurs : rendre les produits locaux visibles et facilement accessibles pour les clients, professionnaliser les producteurs pour améliorer la qualité des activités d'accueil à la ferme et des produits, et leur permettre une mise en réseau à travers les marques.



+ de 600

projets en circuits courts



59

fermes sous la marque
Bienvenue à la ferme



488

médailles au Concours Général
Agricole et **65** prix au
Concours régional Fermier d'Or




Nos actions durant la mandature



Accompagnement en circuits courts et transformation fermière

- Une vingtaine de collectifs d'agriculteurs accompagnée (points de vente collectifs, création d'ateliers collectifs de transformation ...).
- Gestion des alertes sanitaires : accompagnement d'une vingtaine d'éleveurs en situation d'alertes sanitaires dans le cadre de la production laitière et de la transformation fromagère entre 2019 et 2024.
- Plus de 600 exploitations conseillées dans leurs projets en circuits courts et d'accueil à la ferme.
- 300 créateurs d'entreprise agricole sensibilisés aux opportunités, aux activités de transformation à la ferme, aux circuits courts, et à l'accueil à la ferme.
- 7 collectivités territoriales accompagnées dans leurs projets liés aux circuits courts.
- La Chambre d'agriculture a accompagné les communes du Teil, de Rochemaure et du Cheylard pour organiser un Marché des Producteurs de Pays ® ainsi que Privas pour les Castagnades.
- Réalisation d'un diagnostic préalable à l'émergence d'une offre écotourisme sur les 7 territoires longeant le Rhône notamment pour développer une offre en direction des -croisiéristes et des cyclistes.
- Evaluation du potentiel de développement de l'agritourisme en Ardèche et des attentes des touristes et des territoires grâce à une enquête auprès des 17 Offices de Tourisme en collaboration avec Ardèche Tourisme (ADT) et l'Office de Tourisme Rhône Crussol et des rencontres pour identifier les pistes de travail pour la construction d'une offre agritouristique adaptée aux territoires.
- 6 communes ayant labellisé leur marché sous la marque Ici C Local ® : Privas, St Paul Lejeune, Les Vans, Lablachère, Joyeuse, Beaulieu.
- 2 marchés de producteurs labellisés Bienvenue à la ferme (Saint Pons et Le Pouzin).
- 1 journée grand public « Bienvenue à la ferme ® fait son samedi » en mars 2020 sur une ferme du réseau avec marché des producteurs, animations, visite de ferme, repas à la ferme. Plus de 100 visiteurs.

- 59 exploitations adhérentes à la marque Bienvenue à la ferme ® en 2024.
- 3 860 abonnés à la page Facebook Bienvenue à la ferme ® en Ardèche administrée par la Chambre d'agriculture  balf07
- 336 producteurs référencés sur le site j'veux du local 07 géré par la Chambre d'agriculture.



- 13 857 membres sur le groupe Facebook «producteurs d'Ardèche» administré par la Chambre d'agriculture.  groups/producteurs.ardeche.
- 82 formations proposées sur les thèmes circuits courts, transformation à la ferme, vente à la ferme, accueil à la ferme, soit 747 stagiaires formés depuis 2019.
- La Chambre d'agriculture organise la participation des exploitations au Concours Général Agricole (produits) et au Fermier d'Or (concours régional).
C'est au total sur la mandature :
 - 488 médailles obtenues par les exploitations ardéchoises au Concours Général Agricole (85 dans la catégorie produits et 403 dans la catégorie vins),
 - 65 prix obtenus lors du concours régional Fermier d'Or.
- 1 100 abonnés à la newsletter trimestrielle producteurs fermiers « L'art des choix ». 24 newsletters envoyées.





AXE 2

Créer plus de valeurs dans les territoires



2.4 Être acteur du développement forestier et agroforestier



Bernard HABAUZIT
Secrétaire adjoint

Bilan

En Ardèche, la forêt couvre plus de la moitié de la surface du département et génère une activité économique importante, pour les exploitants et les propriétaires forestiers. Elle contribue aussi à l'activité de nombreux exploitants agricoles sous la forme de la production de bois de chauffage et de bois d'œuvre mais aussi par la pratique de l'agroforesterie.

La forêt en Ardèche, c'est aussi un réseau d'acteurs engagés pour la gestion de l'espace rural dans son ensemble dont la Chambre d'agriculture fait partie. A ce titre, elle contribue à l'amélioration de la valorisation de ces espaces, en accompagnant les propriétaires privés dans leurs projets d'exploitation et de travaux forestiers mais aussi en appuyant la profession agricole pour optimiser l'articulation des usages des différents espaces ruraux en concertation avec l'ensemble des parties impliquées sur cette problématique.

La forêt en Ardèche c'est enfin un espace fortement soumis au changement climatique du fait des délais particulièrement longs nécessaire pour sa mise en valeur. Un accompagnement des propriétaires dans leur choix pour l'avenir est donc crucial. D'autant plus que la forêt est aussi un outil majeur pour atténuer les effets attendus de ce même changement climatique.

Les enjeux forestiers en Ardèche sont donc multiples et la Chambre d'agriculture se tient aux côtés des exploitants agricoles et des propriétaires forestiers pour les accompagner sur cette problématique vaste et déterminante pour l'avenir de nos espaces ruraux ardéchois.



25 000 m³

de bois
commercialisés



350

propriétaires forestiers
conseillés



75

conseils en
agroforesterie



Nos actions durant la mandature

- 25 000 m³ de bois commercialisés par des petits propriétaires privés grâce à l'action de la Chambre d'agriculture (regroupement, obtention d'aides financières, conseil,...).
- Plus de 350 propriétaires forestiers conseillés.
- 75 exploitations agricoles conseillées en agroforesterie (gestion et plantation de haies, usage du bois de l'exploitation agricole,...) et 20 exploitations conseillées en sylvopastoralisme.
- 25 kms de haies plantées dans le cadre du plan de relance "plantons des haies !" (dispositif départemental coordonné par la Chambre d'agriculture).
- Lancement en tant que coordinateur du Pacte pour la Haie en Ardèche 2024-2025



Jeune haie sur prairie naturelle
Montagne ardéchoise

Propriétaires forestiers valoriser votre forêt !

- Comment valoriser mon bois ?
- Comment localiser ma propriété ?
- Pourquoi améliorer ma forêt ?
- Et même pour les petites parcelles ?

A chaque situation, nous vous proposons un conseil personnalisé.

www.chambre-agriculture-ardèche.fr



AXE 2

Créer plus de valeurs dans les territoires



2.5 Etre un promoteur et un acteur des projets de territoire pour une ruralité vivante



Sylvain BERTRAND
3^{ème} Vice Président

Bilan

Parce que les collectivités jouent un rôle majeur dans le développement économique et l'aménagement du territoire, la Chambre d'agriculture a renforcé son rôle de partenaire auprès des communautés de communes et d'agglomération. Pour apporter des solutions concrètes à l'agriculture de ces territoires en matière d'adaptation climatique, d'approvisionnement local et de transition agricole, la construction de projets d'intervention en lien avec ces collectivités a été aussi un moyen d'action, de proximité et de dialogue. Que ce soit à travers le Contrat de Transition écologique du Département ou les conventions cadre de partenariat politique, des contrats opérationnels d'objectifs avec les EPCL ont abouti à de nombreuses actions de terrain en faveur de l'agriculture locale (Projets Alimentaires Territoriaux, Plan Climat Air Energie Territoriaux, mobilisation foncière, valorisation des déchets, circuits courts, irrigation,...).



100 %

des communautés
de communes partenaires



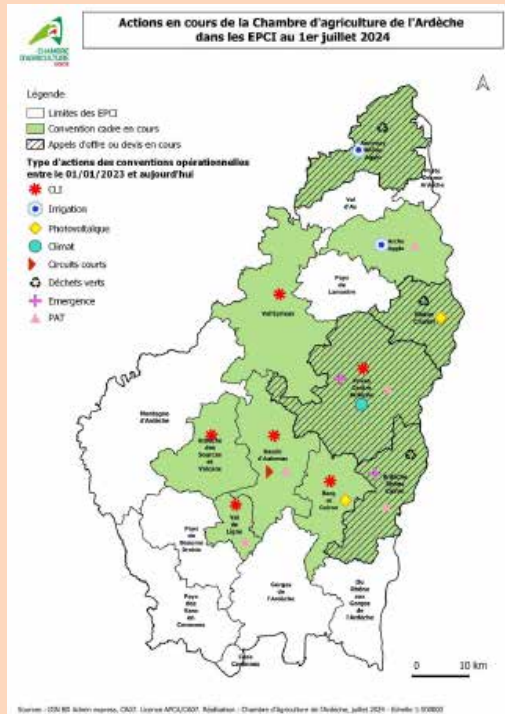
44

actions conventionnées
pour l'agriculture



Nos actions durant la mandature

- 15 conventions cadre de partenariat politique avec les communautés de communes et d'agglomération engagées ou en cours.
- 44 actions opérationnelles conventionnées pour l'agriculture sur les territoires EPCI, dont 8 en lien avec les projets alimentaires territorialisés :
 - 5 opérations valorisation agricole des déchets verts (litière et co compostage),
 - 19 actions de mobilisation du foncier pour l'agriculture (comités locaux à l'installation),
 - 4 opérations de développement du photovoltaïque sur bâtiments agricoles,
 - 2 accompagnements de projets hydrauliques collectifs et territorialisés de modernisation et sécurisation réseau d'irrigation,
 - 4 opérations de structuration de filières circuits courts,
 - 1 diagnostic de territoire,
 - 3 appuis à l'élaboration de programme d'action agricole,
 - 1 opération de reconquête de la châtaigneraie,
 - 3 appuis au dispositif d'aide directe à l'installation des agriculteurs,
- 1 action d'amélioration du stockage du carbone par les pratiques agricoles,
 - 1 action d'amélioration de la résilience climatiques des agrosystèmes par l'hydrologie régénérative.
- 2 marchés publics obtenus : préservation du foncier agricole (zone agricole protégée), approvisionnement local cuisine centrale.
- 26 actions engagées en partenariat avec 10 EPCI et le Département dans le cadre des Contrats Territorialisés de Transition Ecologique de l'Ardèche.
- La présence de la Chambre d'agriculture au congrès annuel des Maires.



Congrès des Maires, octobre 2023, les Vans

Axe 3

Faire dialoguer agriculture et société



Dialoguer avec la société en dépassant les clivages





AXE 3

Faire dialoguer agriculture et société

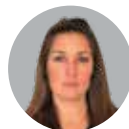
Dialoguer avec la société en dépassant les clivages



Bilan



Christel CESANA
1^{ère} Vice Présidente



Marlène MERLE
Secrétaire générale

Depuis 2019, nous avons mis en place une stratégie de communication ambitieuse pour valoriser les métiers, les hommes et les femmes de l'agriculture, ainsi que leurs produits. Nous avons encouragé le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens, que ce soit lors d'événements ou en période de crise, pour mieux expliquer nos pratiques et promouvoir les chartes de bon voisinage. Ces échanges ont permis de renforcer la compréhension de notre métier et de souligner l'importance de l'agriculture dans la vie quotidienne.

Notre communication a donné plus de visibilité aux actions des agriculteurs ardéchois, à leurs métiers et à leur engagement, tout en démontrant le rôle vital de la Chambre d'agriculture dans le soutien et l'accompagnement des exploitations. Soucieux de renforcer ce dialogue et de promouvoir les atouts de l'agriculture ardéchoise, nous œuvrons à construire un avenir où l'agriculture sera pleinement reconnue pour ses contributions à notre société et à notre environnement.

Ce bilan témoigne de notre engagement à défendre et valoriser l'agriculture ardéchoise, et nous restons déterminés à poursuivre cette mission en collaborant étroitement avec les agriculteurs et en renforçant le lien avec nos concitoyens. Parce que l'agriculture est l'affaire de tous, et qu'ensemble, nous pouvons la faire rayonner.



3 participations au Salon International à Paris (+ de 600 000 visiteurs par édition) et

3 participations au Salon de l'agriculture ardéchoise (+ de 13 000 visiteurs par édition)



Prés de **3000**

abonnés à notre page facebook,
2000 publications



1 000

articles de presse mentionnant la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Nos actions durant la mandature

Salons et événements grand public

Notre présence sur ces salons permet de faire connaître auprès du grand public les nombreux produits de notre agriculture départementale, de mettre à l'honneur les produits primés au Concours Général Agricole, au «Fermier d'Or».

- le Salon International de l'Agriculture à Paris en 2022, 2023, 2024,
- la fête de l'agriculture organisée tous les étés par les Jeunes agriculteurs de l'Ardèche,
- les 3 éditions du salon de l'agriculture ardéchoise, 2021, 2022 et 2024.

Salon International de l'agriculture



Salon de l'agriculture Ardéchoise



Salon de l'agriculture Ardéchoise



Soirée débat "viti citoyenne" à St Péray, le 29 juin 2021

« une rencontre pour un dialogue constructif entre vignerons et habitants » titrait le Dauphiné Libéré.

Cérémonie des 100 ans des Chambre d'agriculture en avril 2024

Notre visibilité sur les réseaux et dans la presse

- 110 000 visites sur notre site internet
- 3000 abonnés à notre page facebook
- près de 1000 articles de presse mentionnant la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Promotion des métiers

- Interventions dans les collèges et lycées
- Participation aux forums de l'orientation
- Organisation à la Ferme du Pradel d'une rencontre des principaux des collèges, en collaboration avec le Lycée agricole Olivier de Serres et le Directeur Académique.

Des portraits d'agriculteurs et agricultrices

- Lancement d'une série de portraits en 2024 intitulée «Portraits et métiers de nos agriculteurs» sur notre chaîne YouTube



Forum des métiers Davézieux



Axe 4

S'engager et faire réseau : un réseau plus agile et plus efficient



Être une Chambre visionnaire et innovante



Ouvrer pour l'intérêt général de l'agriculture et
assurer la satisfaction de nos clients.



Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

Être porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics



CHAMBRES D'AGRICULTURE

Un établissement public au service des agriculteurs et des territoires

Accompagner le développement des projets de territoire

Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

389 000 exploitations agricoles



102 établissements

1 structure nationale
Chambres d'agriculture France

88 Chambres départementales ou interdépartementales

13 Chambres régionales et de région



3200 élus



8200 collaborateurs



10 000 agriculteurs engagés dans le réseau
Bienvenue à la ferme

PROAGRI TERRALTO PROVITI | 1^{er} réseau de conseil agricole et territorial certifié

S'engager et faire réseau : un réseau plus agile et plus efficient

Bilan

Durant les six dernières années, les Chambres d'agriculture ont mené une large transformation du réseau. C'est tout d'abord la première fois qu'elles se sont réunies autour d'un projet commun : le projet stratégique national en lien avec le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) signé avec l'Etat.

Un système de suivi et de remontée des indicateurs des résultats a été mis en place permettant de mesurer l'atteinte des objectifs fixés à l'échelle nationale.

Dans cette dynamique collective, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, conforme aux engagements qu'elle avait pris en début de mandature, a atteint ses objectifs.

Au niveau régional, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche a su faire réseau et a mutualisé ses savoirs faire pour l'intérêt de l'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes en mobilisant plus de 800 jours de ses experts, sur la durée de la mandature, dans les domaines de la formation, l'installation, l'agroforesterie, l'agriculture biologique, la communication et autres.

Nous avons poursuivi et renforcé nos partenariats avec les Chambres départementales d'agriculture de la Loire et la Haute-Loire pour améliorer le service rendu à nos éleveurs. Avec la Chambre de la Drôme, le partenariat nous a permis d'accompagner les agriculteurs ardéchois dans la réalisation de leurs projets photovoltaïques sur leurs bâtiments et permettre aux producteurs ardéchois de grandes cultures et PPAM de bénéficier de conseils techniques.

Nous évaluons également chaque année la qualité de notre accompagnement. 80% des agriculteurs sont satisfaits du conseil obtenu et 90 % de la formation reçue. Nous veillons à répondre à toutes les insatisfactions reçues formellement dans un souci d'améliorer le service rendu.

Au quotidien, les collaborateurs et les élus sont mobilisés pour contribuer collectivement à la réduction de notre empreinte carbone, au même titre que les agriculteurs ardéchois œuvrant également à préserver notre territoire pour les générations futures. Cela s'est traduit sur nos modes de déplacement, la réduction de la consommation énergétique de notre bâtiment à Privas.



Olivier DURANT
Directeur Général



Nos actions durant la mandature



4.1 Être une Chambre visionnaire et innovante

Réduire notre empreinte carbone

- 35 % de nos véhicules professionnels sont hybrides.
- Équipement d'une chaudière à granulés de bois.
- 50 % des réunions de Bureau institutionnel se déroulent en visio, réduisant ainsi les déplacements des membres du Bureau.

Mutualiser les compétences

- Le poste de conseiller en énergie a été mutualisé avec la Chambre d'agriculture de la Drôme.
- Conseil technique grandes cultures et PPAM par les agents de la Chambre d'agriculture de la Drôme.
- La mise en place d'un service inter-EDE à 5 départements permet de garantir une qualité et une continuité de service.
- Le contrôle de performance a été délégué à la Chambre de la Haute Loire permettant d'accompagner plus d'éleveurs (une trentaine) et de leur faire bénéficier d'un service plus complet.



4.2 Oeuvrer pour l'intérêt général de l'agriculture et assurer la satisfaction

- Plus de 4 000 exploitations ont bénéficié d'une prestation de la Chambre d'agriculture durant la mandature. C'est en moyenne 730 exploitations par an.
- Pour un taux de satisfaction général de 74 % en moyenne.

PROAGRI
PROFESSEURS, AGRICULTEURS ET BOURGEOIS

74 %
de satisfaction générale exprimée par nos clients

84%*
des clients recommandent les services de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

“ Les conseils et le suivi technique ont été déterminants pour le développement de mon exploitation, merci ! ”

* Enquête menée en 2022 par le Desevret Agriqualité auprès de nos clients agriculteurs et conseillers.

ardèche.chambre-agriculture.fr

- 4 542 stagiaires ont suivi l'une de nos formations durant la mandature avec 90 % de taux de satisfaction générale 3
- Nos services sont agréés pour vous garantir professionnalisme, conformité réglementaire, accompagnement personnalisé, relation durable. Nous cherchons sans cesse à améliorer nos services pour respecter nos engagements qualité.

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

1. Contribuer à la vitalité de l'agriculture et des territoires de demain.
2. Développer avec nos clients des solutions innovantes au regard du monde agricole et de leurs besoins.
3. S'engager à accompagner nos clients de façon personnalisée avec nos équipes pluridisciplinaires expertes.
4. Proposer des services créateurs de valeurs.
5. Construire une relation durable et de confiance.

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF - AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO 10742

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

ENGAGEMENT DE SERVICE
Certification aux standards ANIVIA (Association Nationale Interprofessionnelle des Agronomes)
ANIVIA CERTIFICATION
www.aniviar.org
10742 10742 10742
www.chambre-agriculture.fr

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO 10742

Quallopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Active de formation

ORGANISATION

Institutions professionnelles reconnues par la loi comme établissements publics, les Chambres d'agriculture disposent d'une large autonomie pour conduire des projets, actions et analyses au bénéfice de l'agriculture, de la forêt, de l'environnement dans tous les territoires.

Les Chambres d'agriculture dans le code rural

Le réseau des Chambres d'agriculture et, en son sein, chaque établissement, contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières et accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi.

Les établissements qui composent le réseau des Chambres d'agriculture ont, une fonction de représentation des intérêts de l'agriculture auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Ils contribuent, par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique. Ces établissements sont des établissements publics placés sous la tutelle de l'État et administrés par des élus représentant l'activité agricole, les groupements professionnels agricoles et les propriétaires forestiers.

Extrait de l'article L510-1 (modifié par la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014)

DES MISSIONS ANCRÉES
dans l'histoire agricole, forestière
et environnementale



100 ans ensemble

1924-2024

OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDÈCHE



34 élus +
4 membres
associés



70 salariés



Siège social
Privas



4 antennes
Aubenas, Coucouron,
Tournon, Davézieux

Les actions de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche sont soutenues par :
Le Département de l'Ardèche, la Région Auvergne RhôneAlpes, l'Etat, l'Union Européenne, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le fond CASDAR, la CNR, l'ADEME, les communautés de communes et d'agglomération.



Chambre d'agriculture de l'Ardèche

4, avenue de l'Europe Unie - BP 114
07001 PRIVAS cedex

04 75 20 28 00 - contact@ardeche.chambagri.fr

www.ardeche.chambre-agriculture.fr

 @ChambreAgriculture07/